

# LIGUE HENRI IV

Fondée à San Francisco le 7 Janvier 1895

## DEMANDE D'ADHÉSION

Au Conseil d'Administration de la LIGUE HENRI IV :

Je souhaite soumettre ma candidature pour devenir membre de votre Société.

Nom et Prénoms :

\_\_\_\_\_

Date de naissance :

\_\_\_\_\_

Profession :

\_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_

Adresse e-mail :

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone :

\_\_\_\_\_

Signature :

\_\_\_\_\_

Date :

\_\_\_\_\_

Recommandé par



\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Rapport du Comité d'Investigation

Nous, soussignés, membres du Comité d'Investigation des demandes d'admission, déclarons nous être dûment renseignés sur l'honorabilité et les mœurs du postulant et reconnaissons qu'il est sous tous les rapports digne d'être admis dans notre Société.

Membres du Comité  
d'Investigation



\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Admis le :

\_\_\_\_\_

### Toute demande d'admission doit être accompagnée du droit d'entrée

**Membres actifs (15 ans à 45 ans) :** Le droit d'entrée est de \$15 jusqu'à 30 ans. Tout postulant âgé de plus de 30 ans doit verser un droit additionnel de \$1 par année jusqu'à 40 ans ; puis \$5 par année pour chaque année au-delà de 40 ans jusqu'à 45 ans. Aucune adhésion ne sera acceptée au-dessus de 45 ans. Pour les enfants de membres âgés de moins de 20 ans, le droit d'entrée est de \$10.

**Membres honoraires (plus de 45 ans) :** Le droit d'entrée est de \$25. Les membres honoraires ne sont soumis à aucune limite d'âge, mais ils ne sont pas autorisés à faire ou à appuyer une proposition, à voter, et ne sont pas éligibles aux prestations de maladie, d'hospitalisation et de décès.